



Année 2007—n°7

Date de parution : 28 septembre 2007

Snep retraités

Bulletin d'informations

Ensemble, réagir face aux agressions

Sommaire :

- Séjours retraités
- Santé, retraite :
Combattre l'illusion
Page 2
- Franchises :
Logique destructrice
Page 3
- Semaine revendicative
Page 4
- Appel aux parlementaires
Page 5
- Les brèves
Page 6
- Séjours retraités suite
- Syndicalisation
- Centre EPS
Page 7
- Syndicalisation
Page 8

Le Président justifiait ses décisions sociales et économiques, notamment les cadeaux fiscaux accordés aux plus riches par une affirmation : elles allaient permettre de gagner le point de croissance qui nous manque et de dynamiser l'économie.

Mais chacun fait le constat : la croissance stagne, l'investissement des entreprises également, le déficit du commerce extérieur s'accroît, le pouvoir d'achat des salariés et des retraités diminue, les prix augmentent, etc.

Loin de modifier sa politique compte tenu de ces mauvais résultats, le pouvoir entend au contraire les utiliser pour aller encore plus loin dans son orientation de transformation fondamentale de la société, d'une société de solidarité (certes relative) à une société où l'individualisme, la concurrence et l'argent roi régneraient.

Il s'appuie sur une campagne de dramatisation bien orchestrée : la France serait en « faillite », elle ne pourrait plus assumer les charges des services publics, de la protection sociale ; la rigueur et l'austérité seraient incontournables ... pour les salariés et les retraités, pas pour les grandes fortunes et les entreprises !

Et d'annoncer des mesures remettant en cause les fondements mêmes de la fonction publique française, détruisant des acquis sociaux obtenus par les luttes des travailleurs, notamment ceux issus du conseil national de la résistance, affaiblissant et transformant les services publics dont celui d'éducation, entendant passer d'une protection sociale basée sur un financement solidaire à un système assuranciel, voulant augmenter encore la durée de cotisation pour un taux plein pour la retraite (41 ans).

Le pouvoir veut aller vite, ouvrant tous les fronts en même temps, cherchant à prendre de vitesse ceux qui entendraient se mobiliser.

Sa volonté d'accélérer n'est pas un signe de force, il craint les mobilisations, les explications qui éclaireraient l'opinion. Déjà les sondages montrent une baisse de popularité de Sarkozy et Fillon, un manque de confiance dans leur politique. Ils mettent en évidence que la priorité des français, c'est leur pouvoir d'achat, pas la diminution du nombre de fonctionnaires, qu'ils sont attachés aux services publics et notamment celui de l'éducation.

Dans cette situation, la responsabilité du mouvement syndical est grande. Nous devons rencontrer nos collègues, démystifier les projets de Sarkozy, y opposer nos contre propositions, échanger sur la mobilisation nécessaire et organiser celle-ci.

Des débats se mènent entre organisations syndicales sur les formes que doit prendre l'action syndicale unitaire ; des décisions devraient être prises dans les jours qui viennent.

Les enjeux concernent tous les citoyens : qu'ils soient salariés, chômeurs, retraités, étudiants, ..., tous seront touchés par la transformation de notre société voulue par l'ultralibéralisme.

Je ne doute pas qu'actifs et retraités du SNEP se retrouveront, comme toujours, dans les débats avec les collègues, dans les mobilisations, dans les actions.

Bon courage à tous, mais je sais que vous n'en manquez pas, que nous n'en manquons pas !

Serge CHABROL
Secrétaire Général

Syndicat National de
l'Éducation Physique de
l'enseignement public
(FSU)

76 rue des Rondeaux 75020 PARIS
Tél : 01.44.62.82.10

Fax : 01.43.66.72.63
Internet : louise.gavary@snepfusu.net

Directeur de publication :
Jean Lafontan
Imprimerie SNEP
Trimestriel

N° commission paritaire :
0307S07232
N° ISSN : 1772-7634
Abonnement revue 4,57€.-
abonnement revue + suppléments
6,10€

Les séjours 2007 « Premiers échos »

Antibes (25 juin - 1^{er} juillet) et Dinard (3 septembre - 9 septembre), d'après les premières impressions recueillies, ont semble-t-il répondu agréablement aux désirs des participants.

En attendant de communiquer prochainement un bilan global des 4 séjours, voici quelques remarques concernant :

Antibes

Organisation adaptive et non contraignante très appréciée (Michel et Anne).

Alternance bien respectée entre les temps passés en grand groupe, en groupes restreints autour d'un intérêt commun ou d'une curiosité partagée. Réussite de la journée passée sur l'île St Honorat (une des îles de Leirins) (Henri).

Apport très positif des échanges avec d'autres militants syndicaux présents (Jacques).

Dinard

Séjour plus qu'agréable et riche à divers points de vue. Organisation qui a fait que chacun a pu y trouver son compte. Intérêt des débats à bâtons rompus. Activités très diversifiées. Journée sur l'île de Cézembre : une petite merveille. Nous demandons qu'à pouvoir revenir dans cette région très intéressante (Maguy et Robert).

Toujours en progression en ce qui concerne la réflexion théorique et l'ensemble des activités. Epatant ! (Simone). Très bon stage, grandes qualités relationnelles. Appréciable de garder la dimension nationale (Colette).

Dès à présent, si vous devez penser à l'organisation de vos « vacances » d'été 2008, n'oubliez pas d'y inclure votre « séjour retraités SNEP ».

Nous pourrions vous communiquer les lieux et les dates avant la fin du mois de décembre. N'hésitez pas non plus à nous signaler si vos choix porteront sur des sites déjà fréquentés (Antibes, Dinard, Queyras, Boulouris) ou si vous souhaiteriez découvrir de nouveaux « horizons » !

Suzanne FORGET

Suite page 7

Santé, retraites : combattre l'illusion d'une protection individuelle plus efficace que la solidarité

Consommateurs contre travailleurs, consommateurs contre citoyens, c'est la thèse que développe Robert Rochefort, directeur du CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie) ayant remplacé le CERC, dans son récent et passionnant livre 'le bon consommateur et le mauvais citoyen ».

A partir d'exemples quotidiens, il montre comment nos comportements de consommateurs, fondés sur la satisfaction immédiate et individuelle, peuvent nuire à nos intérêts de travailleurs et amplifier chômage et délocalisations, comment ils peuvent être contradictoires avec nos objectifs citoyens, avec nos valeurs, en France et dans le Monde.

A l'inverse, il pointe l'émergence de préoccupations nouvelles et même de comportements nouveaux prometteurs **d'une cohérence plus grande entre consommation, travail et citoyenneté**.

En disant cela, nous ne sommes pas éloignés des questions de santé et de retraite. Sous prétexte de « responsabilisation », de « déficits que nous ferions payer aux générations futures », « d'efficacité de la proximité et du privé »... ce que veut clairement et rapidement accélérer le gouvernement, avec les « franchises médicales », les couvertures complémentaires, santé et retraités », les retraites par capitalisation, l'abaissement des cotisations (« les charges ») sociales... c'est la **substitution d'une protection individuelle - illusoire - à la solidarité fondatrice de la sécurité sociale**.

Illusoire, car personne, l'exemple des Etats-Unis le montre avec un coût accru, n'est assuré de pouvoir faire face seul aux aléas de sa santé, tous en enrichissant les banques qui sont derrière les assurances privées.

Illusoire, parce que les retraites par répartition, même si elles demandent une remise à plat, représentent la seule façon de ne pas parier sur l'avenir en restant attachées sur la production réelle de richesses.

Un système de santé renforcé et des retraites correctes, cela représentent un coût, nécessairement croissant, et nous aurons à continuer à débattre (notamment avant 2008 !) de la façon de l'assumer en articulant besoins individuels et collectifs, immédiats et à termes, soucis de consommateurs, de travailleurs et de citoyens.

Il est évident que ce ne sont pas les orientations actuelles, qui surfont pourtant sur l'aspiration croissante à plus d'individualisme, qui pourront constituer la solution, équitable, pour le plus grand nombre.

Informons-nous, débattons, et rassemblons-nous pour que le fric, pour quelques-uns, l'isolement pour tous, ne saborde pas nos intérêts collectifs, essentiels, en matière de protection sociale comme en matière de services publics.

Edouard VERNIER

Franchises :

une logique destructrice pour la Sécu

Après les forfaits divers déjà mis en place – forfait hospitalier alourdi, 1 euro sur les visites médicales, 18 euros sur les actes hospitaliers coûteux...-, les nouvelles franchises qui arrivent – sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux, les transports en ambulance - constituent un coût accru pour accéder aux soins.

C'est d'autant plus lourd que les revenus sont faibles, comme pour la TVA !... Les renoncements aux soins en sont accrus, malgré la CMU.

C'est surtout une nouvelle logique qui est brutalement, et sans concertation, imposée aujourd'hui.

La logique solidaire mise en place à la Libération est fondée sur le « chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » ; cette logique - rigoureuse en termes de santé plus que pour les retraites d'ailleurs -, a permis une forte solidarité et une égalité sanitaire et, à l'OMS (« Organisation Mondiale de la Santé »), de placer la France, malgré des insuffisances notables, en tête en ce qui concerne la santé.

C'est vers **la couverture individuelle à l'Américaine** que l'on nous emporte de force aujourd'hui, en termes de santé comme pour les retraites. Pourtant, chacun connaît le coût et l'inéquité de la santé aux USA, incitant Hillary Clinton à la remettre en cause ! Chacun est appelé, s'il veut se garantir et garantir sa famille contre le risque maladie, toujours aléatoire, notamment pour son coût et sa qualité, à se couvrir, individuellement, d'abord par une complémentaire, mutualiste ou non, puis, progressivement, pour la couverture de base. Seuls, ceux qui auront les moyens de se payer une bonne assurance pourront espérer réduire, sinon écarter le risque santé, la première préoccupation des Français, notamment des retraités.

Comme pour d'autres « réformes », il faut décrypter les intentions et leurs conséquences derrière les motivations avancées par un **habile bourrage de crâne** :

- L'on nous dit **abus coûteux pour la Sécu et responsabilisation** : il y a sans doute quelques abus, mais surtout, où la santé est gratuite, comme au Danemark, son coût moyen est le plus faible !

- L'on nous dit que la **protection sociale est gravement déficitaire** et qu'il faut combler le « gouffre », « abyssal », en faisant payer davantage le patient : Ou bien les soins et la prévention nécessitent plus d'argent et alors contribuons tous davantage, mais solidairement, sans créer une double peine pour le malade ; et alors, pourquoi diminuer les cotisations sociales et les impôts ? Ou bien les dépenses ne sont pas bien gérées et alors revenons à plus de démocratie et réduisons les insuffisances de la Sécu : manque de prévention et d'éducation sanitaire,

recherche insuffisante ou privatisée, coût croissant des trusts pharmaceutiques, démographie médicale inadaptée, service public asphyxié, chômage et précarisation de l'emploi limitant les recettes et accroissant les risques sanitaires, environnement négligé (30% des maladies en dépendraient)...

Pour être plus convaincant, le pouvoir tente maintenant

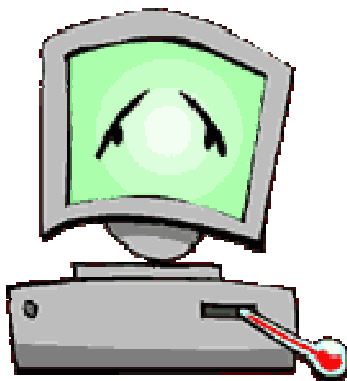
de **justifier les franchises par le vieillissement, le handicap, un plan Alzheimer, voire un plan cancer**... Non seulement ces franchises ne pourront y faire face mais surtout, ce ne peut être la bonne solution : efficace, égalitaire, pérenne.

La marchandisation de la santé exigée par les assurances, les banques, les cliniques privées et les laboratoires mais aussi l'éclatement des solidarités, justifient ce changement de logique dont les franchises sont un moyen.

Une nouvelle logique sociétale est fixée.

L'enjeu est décisif ; il nécessite notre **information, notre vigilance, mais surtout notre intervention massive, dès le 29 septembre**.

La santé, c'est la vie ! Elle ne peut être assurée que solidairement !



Semaine revendicative des retraités du 15 au 20 octobre

Historiquement à l'appel des unions confédérales de retraités et de la FGR à laquelle les retraités du SNEP sont affiliés.

Le SNEP vous appelle à participer massivement aux actions qui seront organisées dans les départements et à marquer une présence forte. Un « secteur FSU des retraités » créé au dernier congrès de la FSU dans l'organisation de cette semaine.

Les revendications portent :

- Sur la revalorisation des pensions des secteurs privé et public, un minimum de pension égal au SMIC net. 600 000 personnes âgées perçoivent une pension inférieure à 800 euros (dont certains collègues ex MA), la pension moyenne pour les femmes 1020 euros,
- Sur la prise en charge de la dépendance, perte d'autonomie, Alzheimer, APA,
- Sur l'hébergement dans les établissements pour personnes âgées (certains d'entre vous sont confrontés à ces difficultés pour leurs parents).

Le SNEP soutient l'initiative de la FGR et appelle les retraités à adresser le courrier ci-dessous, complété, modifié, essentiellement, aux élus locaux, députés, ministre.

M...

La revalorisation des pensions est une nécessité

Les retraités, plus de 13 millions de personnes en France, ne doivent pas être les oubliés de la croissance. L'érosion de leur pouvoir d'achat est reconnue par les pouvoirs publics mais aucune mesure concrète n'est actuellement proposée pour y mettre fin. Pour les basses pensions, le niveau actuel des retraites ne permet pas de satisfaire les besoins les plus élémentaires.

Deux faits sont incontestables :
La méthode de revalorisation des pensions sous-estime les effets de l'inflation pour les retraités. L'indice utilisé provoque à moyen et long terme une perte de pouvoir d'achat.

Les retraités, comme les autres citoyens, sont confrontés à des hausses du coût de la vie qui amputent plus que d'autres leurs pensions :

- Hausse des dépenses de santé directes (divers forfaits, dépassements d'honoraires ou futures franchises annoncées),
- Hausse des cotisations des complémentaires santé,
- Hausse des dépenses d'énergie,
- Hausse des dépenses alimentaires en cours,
- Hausse des restes à charge pour le maintien à domicile ou l'hébergement en établissement...

Pourtant les retraités ne sont pas qu'un coût ! Ils sont, comme tous les citoyens, des acteurs économiques à part entière de notre société : santé, aide à la personne, loisirs... D'autre part, ils sont des piliers incontournables de l'aide aux ascendants, et aux enfants et petits-enfants et les acteurs essentiels, par leurs activités bénévoles, dans des milliers d'associations. Ils sont créateurs de liens sociaux comme ils restent créateurs de richesses.

Je souhaite votre intervention auprès des pouvoirs publics afin que la conférence prévue par l'article 27 de la loi du 21 août 2003 se réunisse au plus vite.

Celle-ci peut proposer au Parlement une correction du taux de revalorisation des pensions afin de mettre un terme à l'érosion du pouvoir d'achat des retraités.

Veuillez agréer, M...

Appel aux parlementaires

Soutenu par la FSU, le SNEP appelle à poursuivre nos interventions bien que le parlement se soit exprimé en faveur du test génétique dans « certaines » conditions. Pour certains d'entre nous, cette attitude rappelle de mauvais souvenirs. Ne laissons pas faire.

Selon la loi actuellement en vigueur en France, les tests génétiques ne sont utilisables qu'à des fins médicales ou de recherche scientifique, ou après une saisine judiciaire. Les résultats de la recherche peuvent permettre certains progrès, mais aussi des utilisations inacceptables. Il serait aberrant que la loi favorise ces dernières. Pour la communauté scientifique, cela constituerait un détournement dangereux du fruit de leurs travaux, qu'elle doit dénoncer.

Or, un amendement à la loi sur l'immigration et le regroupement familial a été voté en première lecture le 12 septembre 2007 à l'Assemblée Nationale. Selon cet amendement, les autorisations à un tel regroupement pourraient se fonder sur des tests de filiation biologique, le plus souvent de paternité. Sa justification serait que lorsque des travailleurs immigrés en situation régulière veulent faire venir leurs enfants en France, l'administration n'est pas toujours

certaine qu'il s'agisse exclusivement de leurs enfants biologiques. Si les parents qui souhaitent légitimement un regroupement familial peuvent payer environ 1000 € le test génétique, selon cet amendement, ils auraient leurs documents en règle plus facilement, bien qu'exclusivement pour les enfants du même sang qu'eux.

En France, les législateurs ont souligné l'importance du fait que le lien de filiation ne pouvait en aucun cas se réduire à sa dimension biologique. L'importance de ce principe est évidente lorsque l'on songe aux enfants adoptés ou aux familles recomposées. Ce principe cesserait-il d'être important pour ceux qui ne sont pas nés en France ? Le droit à vivre en famille, reconnu par la convention européenne des droits de l'homme, serait-il réservé aux Français ou à ceux qui ont les moyens de payer des tests génétiques, présentés avec une hypocrisie certaine comme non obligatoires, mais qui deviendraient

vite indispensables ? Ignore-t-on que ce contrôle supplémentaire engendrerait inmanquablement des trafics de documents et autres irrégularités ?

En contribuant une fois de plus à stigmatiser les candidats à l'immigration et sous prétexte de réduire un désordre, cette disposition en créerait un autre, infiniment plus grave, car il entamerait pernicieusement des principes éthiques, et ouvrirait la porte au fichage génétique de certaines catégories de la population. L'histoire nous a appris à quels désastres s'exposent les peuples qui acceptent de rogner peu à peu leurs principes éthiques, de banaliser l'inacceptable.

Nous, soussignés, demandons solennellement à nos représentants au Parlement de voter contre l'adoption définitive d'un texte inacceptable, qui ouvrirait la porte à d'autres abandons.



La pétition ci-dessus est à signer sur le site suivant :

http://www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?page=article&id_article=1625

Pour l'abrogation de l'article 89 et pour un débat sur les rapports public/privé

Le décret d'application de l'article 89 de la loi de décentralisation du 13 août 2004, (au bénéfice de l'enseignement privé) est à nouveau d'actualité ; cette mesure, obligeant les communes à verser le forfait communal à l'école privée choisie par les parents dans une autre commune, fera payer un lourd tribut à la collectivité.

Beaucoup de communes en milieu rural auront bien du mal à faire face à cet accroissement de dépenses, ce qui entraînera une augmentation des impôts locaux ; les premières victimes en seront les petites écoles rurales qui atteindront plus rapidement leur seuil de fermeture.

Cela s'inscrit en outre dans la politique de restriction budgétaire actuelle à l'égard de l'enseignement public ; n'oublions pas non plus qu'en zone rurale surtout, le regroupement des écoles est imposé dans l'enseignement public et n'est guère appliqué dans l'enseignement privé, en particulier là où la concurrence scolaire reste particulièrement vive.

Nous en appelons à l'abrogation de l'article 89 d'une part, à l'organisation d'un débat sur les rapports public/privé et sur l'avenir du service public d'éducation d'autre part ; nous vous invitons à signer cette pétition et à joindre vos témoignages dans le prolongement de la démarche participative que promeut le Collectif depuis novembre 2004.

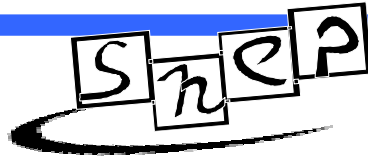
Vous pouvez **[signer en ligne](#)** ou renvoyer la **[pétition](#)** comportant vos coordonnées, signature et contribution éventuelle à :

Collectif pour la promotion et la défense de l'école publique de proximité

Mairie de Courteranges place Aimé Chanet 10270 Courteranges

Contacts : ecoledeproximite@yahoo.fr / 06 22 13 57 29 /

Site: **<http://ecoledeproximite.free.fr>**



<http://www.snefpsu.net> Secteur retraités

Les brèves

Fonction publique

Attaque sans précédent

Non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite.

Salaire individualisé et « au mérite ».

Possibilité de recruter des fonctionnaires en contrat de droit privé.

Remise en cause des statuts.

« Ne plus porter de fonctionnaires et de statuts mais d'hommes et de femmes pour lever les obstacles qui « empêchent la mobilité »... récompenser la performance » (Nicolas Sarkozy).

9000 suppressions d'emplois d'enseignants pour 2008 mais 1600 créations dans les établissements pénitentiaires pour les jeunes !

La Fonction Publique de Sarkozy : à rebours des valeurs républicaines.

Les propos du Président de la République sonnent le tocsin d'une Fonction Publique au service de l'intérêt général. Le non remplacement programmé d'un fonctionnaire sur deux, le dynamitage du statut, la substitution de l'individualisme et de la concurrence aux valeurs d'égalité, de solidarité inscrites dans le statut et à la transparence de gestion conquise par les personnels grâce au paritarisme s'attaquent directement aux garanties apportées aux citoyens par le statut de la Fonction Publique. Le Président fait peu de cas des raisons qui ont permis à notre pays de disposer d'une Fonction Publique intègre, au service de l'intérêt général.

Retraite

Réforme au pas de charge pour les régimes spéciaux qui cache une autre réforme prévue par la loi de 2003.

Cette dernière prévoyait l'allongement à 41 annuités, confirmé par Fillon « la casse » du statut de la Fonction Publique permettra de rapprocher, d'aligner sur le régime général, retraite, pension calculées sur les 25 meilleures années ?

Breton l'avait affirmé les retraites coûtent trop chers : 900 milliards d'euros ! à terme.

Les retraités ne seront pas épargnés et doivent se mobiliser au côté des actifs.

Calendrier : fin 2007 régimes spéciaux perspectives financières des différents régimes pour fin novembre établi par le conseil d'orientation des retraites.

Le gouvernement remettra au parlement un rapport dressant un état de la situation pour fin 2007.

A en croire Fillon, la France serait en faillite, attendez-vous avec LAGARDE à subir les rigueurs de la mise en place d'une politique fortement anti-sociale.

Dans la foulée, le MEDEF propose de transformer le régime général en système par points, c'est-à-dire d'instaurer un régime « non pas à prestations définies » mais à « cotisations définies » et de porter l'âge du départ à 62 ans.

Les uns et les autres portent de la pénibilité au travail, à suivre...

Protection sociale

Pourquoi ne pas appliquer la recette de Monsieur Seguin, taxer les stocks options + 3 milliards en 2005 si cette recette avait été appliquée.

Revenir sur certaines exonérations évidemment en complète contradiction avec les 14 milliards de cadeaux faits aux plus fortunés.

Contre les franchises médicales, pour l'accès aux soins pour tous, mobilisons-nous le 29 septembre.

Crise financière

La crise des crédits immobiliers à des répercussions en Europe. Méfiantes les banques ne se prêtent plus d'argent. La réserve fédérale et la banque centrale européenne continuent à injecter des liquidités sur le marché monétaire. 270 milliards (ou plus ?), faisant fonctionner la planche à billets et mettant aussi en danger l'économie réelle selon ARTUS (économiste prof à l'école polytechnique et Paris I).

Complémentaires

Réforme de la protection sociale complémentaire décret du 17 septembre 2007. A suivre dans un bulletin national.

Les séjours

De l'expérience au CREPS de Dinard en 2005, les participants en ont conclu qu'elle devait être poursuivie.

Cette année, nous avons diversifié l'implantation des séjours (Antibes en juin, Queyras et Dinard en septembre et Boulouris en octobre). La grande satisfaction des participants à ces rencontres sportives, amicales, conviviales et de réflexions syndicales reste intacte. Elle nous encourage à poursuivre en 2008. Un compte rendu plus détaillé sera envoyé aux syndiqués début décembre.

La syndicalisation

893 syndiqués retraités dont 151 « jeunes » retraités fin juillet 2007 soit 8,7% de l'ensemble des syndiqués au SNEP.

Non resyndiqués en 2006/2007 : 64

Le 20 septembre :

107 syndiqués dont 15 nouveaux retraités, c'est trop peu au regard de la situation.

Les retraités ne seront pas épargnés, ils auront à mener avec les actifs les mêmes luttes !

Consultez le site du SNEP
www.snepfsu.net

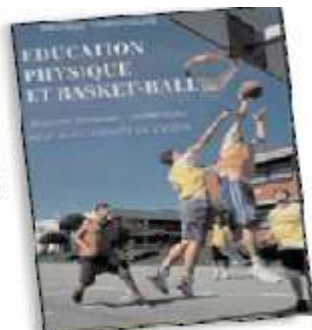
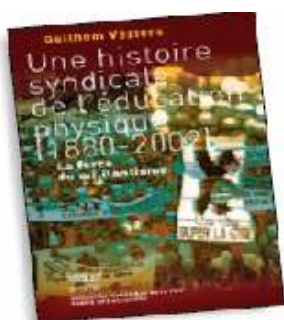
Deux nouveaux livres d'EPS&SOCIÉTÉ

En partenariat
avec l'Institut de recherches FSU

Éducation Physique et basket ball
Michèle Vandevelde

*Robert Mérand : un regard neuf
sur l'activité de l'élève*

220 pages,
un éloge de la créativité pédagogique



Une histoire
syndicale de l'EP
(1880-2002)

Guilhem Veziers

La force du militantisme

410 pages,

enfin une histoire complète !

BON DE COMMANDE

[] exemplaires de EP et basket ball :
- 15 € (port inclus) | _____

[] exemplaires de Une histoire syndicale de l'EP :
- 20 € (port inclus) | _____

Offre de Lancement : les deux livres : 30 € | _____

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

Signature

Chèque à l'ordre d'EPS&Société
CCP 41481 25 X La Source
A renvoyer à EPS&Société-SNEP,
76 rue des Rondeaux, 75020 Paris

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :



SYNDICALISATION 2007-2008

Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire
76 rue des Rondeaux 75020 Paris
Tel : 0144628210 - Mèl : fichier@snepfu.net

**Je me syndique immédiatement avec
la possibilité de fractionner les
retraits.**

**66% de la
cotisation**

IDENTITE

sexe

F

M

date de
naissance

/ /19

nom

nom de JF

prénom

→ fixe

TELEPHONE

→ mobile

06-

ADRESSE

@dresse electronique (écrire lisiblement)

code postal et localité

JE CHOISIS DE PAYER PAR

chèque(s) à l'ordre du SNEP

Indiquer le nombre (5 maxi) et les dates au dos

prélèvement(s) automatique(s)

Joindre un RIB et l'autorisation de prélèvement

en paiement

la meilleure solution pour le SNEP

en

1x

2x

3x

4x

5x

Premier mois de prélèvement :

NB:

Mise en paiement ou prélèvement les
5 du mois. Dernier dépôt de chèques ou
prélèvement le **5 juillet**, prévoir votre
nombre de paiements en conséquence.

Cotisations Retraités

Montant de la pension mensuelle	Inférieure à 1300€	entre 1301€ et 1500€	entre 1501€ et 1700€	entre 1701€ et 1900€	entre 1901€ et 2100€				
	1	61 €	2	68 €	3	75 €	4	82 €	5
Grpe et Cotis	entre 2101€ et 2300€	entre 2301€ et 2500€	entre 2501€ et 2700€	entre 2701€ et 2900€	supérieure à 2900€				
	6	100 €	7	107 €	8	115 €	9	122 €	10

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaire me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au: SNEP - Service Informatique, 76 rue des Rondeaux 75020 PARIS

date

signature

Une attestation de paiement de la cotisation syndicale, permettant d'obtenir une réduction d'impôts au titre de la déclaration des revenus 2007 (pour la (les) cotisation(s) payée(s) durant l'année civile 2007) vous sera délivrée.

Libre expression



Ce bulletin correspond-il à vos attentes ? Quels sujets aimeriez-vous y voir traités ?

Pour quelles revendications le SNEP doit intervenir avec la FSU (pouvoir d'achat, logement, dépendance, société, la discipline.....) ?